

Groupe « Union pour Antony »

**Question écrite posée dans le cadre du Conseil municipal du 25 mars 2009.**  
sur la reconstruction du Collège Descartes.

Monsieur le Maire,

Le projet de reconstruction du Collège Descartes entre dans une phase de réalisation puisque la composition du jury de concours fera l'objet d'une délibération lors de la réunion du Conseil général du 27 mars 2009.

Sur le rapport qui accompagne cette délibération, on peut lire les données ci-après.

- Le programme de reconstruction est évalué à **6 655 m<sup>2</sup>** (collège, unité pédagogique d'intégration, restauration de liaison froide, gymnase de type B+, parking en sous-sol, aménagement des abords et aires sportives extérieures, 5 logements + 1 studio).
- La surface du terrain actuel est de **26 157 m<sup>2</sup>**.
- La surface du terrain nécessaire pour le nouveau collège est de **12 000 m<sup>2</sup>**.

**Question :** En comparant ces chiffres, on peut voir un écart considérable entre la surface du terrain actuellement réservée au collège et celle qui sera utilisée pour le nouveau collège. Pouvez-vous nous informer sur ce qu'il est prévu de faire des quelques **14 000 m<sup>2</sup>** restant ?

**Question :** Quelles sont les actions que vous comptez prendre pour que soient prises en compte les attentes des antoniens qui doivent être consulté sur ce collège fréquenté par leurs enfants.